



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2020 A 19 HEURES 15
ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal du 15 septembre 2020 ouverte.

Absente : Mme Gaëlle TATINCLAUX

Absente excusée : Mme Sylvia FAUCARD qui a donné procuration à Mme Nathalie DUROIR

Présents : Mr Bruno SIRAVO, Mme Gwendoline TITRANT, Mr Kévin PANNETIER, Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Stéphane AUMEUNIER, Mr Jack LEGUAY, Mme Sylvie LEFESTE, Mme Nathalie DUROIR, Mr Ludovic BESSE, Mr Victor AMBROSI, Mme Véronique LEVERT, Mr Jean-François MERE, Mr Didier AUBRY.

Secrétaire de séance : Mme Gwendoline TITRANT

L'ordre du jour appelle les points suivants :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2020 et du 27 juillet 2020

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait approuver le compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2020 et du 27 juillet 2020.

A l'unanimité les membres du conseil municipal approuvent ces deux procès-verbaux.

- Modification de la composition des commissions communales

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que suite à la décision de Mr Jack LEGUAY de ne plus être membre des commissions communales ce dernier doit être remplacé ou pas dans certaines commissions.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter à main levée pour la modification des commissions communales :

Tous les conseillers municipaux acceptent de voter à main levée.

1 - Commission Association Culture Loisirs :

La commission « Association Culture et Loisirs » est actuellement composée de 7 membres (Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Didier AUBRY, Mme Sylvia FAUCARD, Mr Jack LEGUAY, Mme Nathalie DUROIR, Mr Ludovic BESSE, Mme Véronique LEVERT).

Personne ne souhaitant remplacer Mr Jack LEGUAY, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal que cette commission soit composée de 6 membres. Après en avoir délibéré et à la majorité (13 voix) les membres du conseil municipal décident que cette commission sera composée de 6 membres.

-3 - Commission Communication :

La commission « Communication » est actuellement composée de 3 membres (Mme Gwendoline TITRANT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Didier AUBRY, Mr Jack LEGUAY).

Mr Ludovic BESSE souhaite remplacer Mr Jack LEGUAY,
Après en avoir délibéré et à la majorité (13 voix) les membres du conseil municipal décident que cette commission sera composée de membres suivant : (Mme Gwendoline TITRANT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Didier AUBRY, Mr Ludovic BESSE).

- 7 - Commission Finances :

La commission « Finances » est composée de 3 membres (Mr Stéphane AUMEUNIER, Mr Jack LEGUAY, Mme Véronique LEVERT)

Mme Sylvia FAUCARD souhaite remplacer Mr Jack LEGUAY,
Après en avoir délibéré et à la majorité (13 voix) les membres du conseil municipal décident que cette commission sera composée de membres suivant : (Mr Stéphane AUMEUNIER, Mme Sylvia FAUCARD, Mme Véronique LEVERT)

- Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que suite à la décision de Mr Jack LEGUAY de ne plus être membre de la commission d'appel d'offres ce dernier doit être remplacé.

Pour une commune de moins de 3 500 habitants outre que le maire est le président cette commission est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. L'élection de ces derniers doit avoir lieu à bulletin secret

Une seule liste est proposée:

Membres titulaires : Mr Stéphane AUMEUNIER, Mr Didier AUBRY, Mme Véronique LEVERT

Membres suppléants : Mme Gwendoline TITRANT, Mr Kévin PANNETIER, Mme Géraldine CUSTODIO

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait procéder au vote et après dépouillement la liste proposée est élue.

- Désignation des délégués du conseil municipal auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que suite à la décision de Mr Jack LEGUAY de ne plus être membre délégué du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable ce dernier doit être remplacé

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que l'élection de chaque délégué se fera à bulletin secret.

Se sont proposé comme délégué titulaire Mr Bruno SIRAVO et Mme Véronique LEVERT et comme délégué suppléant Mme Gaëlle TATINCLAUX.

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait procéder au vote et après dépouillement sont élus

Mr Bruno SIRAVO, Maire, ayant obtenu 11 voix est déclaré délégué titulaire.
Mme Gaëlle TATICLAUX, conseillère municipale, ayant obtenu 14 voix est déclarée déléguée suppléante.

- Désignation d'un correspondant défense

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que suite à la décision de Mr Jack LEGUAY de ne plus être le correspondant défense de la commune nous devons le remplacer.

S'est proposé comme déléguée Mme Véronique LEVERT

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait procéder au vote et après dépouillement Mme Véronique LEVERT, conseillère municipale, ayant obtenue 13 voix est désignée comme correspondante défense de la commune

- Désignation d'un correspondant cinéma

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que suite à la décision de Mr Jack LEGUAY de ne plus être le correspondant cinéma de la commune nous devons le remplacer.

S'est proposé comme déléguée Mme Géraldine CUSTODIO

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait procéder au vote et après dépouillement Mme Géraldine CUSTODIO, Maire-Adjoint, ayant obtenue 12 voix est désignée comme correspondante cinéma de la commune

- CCTHB : Désignation des membres dans les différentes commissions

Monsieur Bruno SIRAVO, Maire, fait part aux membres du conseil municipal que suite à la décision de Mr Jack LEGUAY de ne plus être membre dans les différentes commissions de la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry ce dernier doit être remplacé.

Mr Ludovic BESSE le remplacera à la commission économie en tant que délégué titulaire

Mr Didier AUBRY le remplacera à la commission culture en tant que délégué titulaire

Mr Kévin PANNETIER le remplacera à la commission SPANC – Eau en tant que délégué titulaire

- CCTHB : Constitution d'un groupement de commandes pour le marché à procédure adaptée pour le transport des personnes en car – Lot n°4 « sorties scolaires »

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la communauté de communes par délibération en date du 05 mars 2020 a décidé de constituer un groupement de commandes à procédure formalisée pour le transport des personnes en car lors des sorties scolaires. Après lecture de la convention constitutive les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer cette dernière.

- Etablissements Recevant du Public : Désignation d'un ou plusieurs délégués

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'en qualité de Maire il est membre de la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP. Afin de ne pas pénaliser les exploitants d'un établissement recevant du public il lui est conseillé de donner délégation de signature à plusieurs d'entre vous. En effet, en l'absence d'un élu habilité, la visite ou la commission doit être reportée. Mme Gwendoline TITRANT, Mr Stéphane AUMEUNIER, Mme Véronique LEVERT seront habilités pour le représenter en cas d'absence

- Délégation de pouvoir du conseil municipal au maire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par délibération en date du 07 juillet 2020 il lui a été délégué certaines attributions pour le mandat, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT.

La Préfecture demande que le point concernant l'exercice du droit de préemption soit revu.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.

- VEOLIA : Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2019

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal approuvent le rapport annuel de VEOLIA pour l'exercice 2019.

- Déclarations d'intention d'aliéner

Conformément à la délégation qui vous m'avez accordé, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il n'a pas préempté sur les parcelles suivantes :
C n°830 située 3 route de Bourges d'une superficie de 10a 04ca
B n°668-669-670-359 situées 21 chemin des Fougères d'une superficie de 01ha 25a 70ca

- Prolongation de l'emploi de l'agent saisonnier du service technique jusqu'au 31 décembre 2020

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de prolonger l'emploi de l'agent saisonnier du service technique jusqu'au 31 décembre 2020. Monsieur Jean-François MERE, conseiller municipal souhaite en connaître les raisons. Monsieur le Maire explique le retard accumulé suite au COVID n'est pas rattrapé, que Mr DARBY Christophe a plus de missions et qu'il va devenir Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Après en avoir délibéré (11 pour, 1 contre et 2 abstentions) les membres du conseil municipal acceptent que le contrat de l'agent saisonnier soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.

- Renouveaulement de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle qu'en date du 29 juin 2020 ils ont délibéré pour constituer la commission communale des impôts directs, or cette dernière doit être composée de 24 membres et non de 20.

Monsieur le Maire propose donc les noms suivants qui seront ensuite envoyé à la Direction Générale des Finances Publiques qui choisira parmi ceux-ci 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants:

- 1 Mr LEDUC Louis
- 2 Mme SCHIBLER Bernadette
- 3 Mr CHOLLET Jacques
- 4 Mme GROUSSOT Annie
- 5 Mr GODELU Michel
- 6 Mme TARDY Brigitte
- 7 Mr BIONNET Daniel
- 8 Mr PANOUILLOT Pascal
- 9 Mr MANGUIN Roger
- 10 Mr DOUCET Jean-Paul
- 11 Mme BERTOLINA Marlène
- 12 Mme PALLOT Odile
- 13 Mme LOISEAU Marie-José
- 14 Mme PEROT Maryline
- 15 Mr CHENU Jean-Paul
- 16 Mr GAUTHIER Camille
- 17 Mr COLAS Jean-Pierre
- 18 Mr PACYNA André
- 19 Mme LAVEAU Dominique
- 20 Mr BONAMY Jean-Pierre
- 21 Mr CUSTODIO Carlos
- 22 Mme LEFESTE Sylvie
- 23 Mr LAMY Philippe
- 24 Mr VATAIRE Frédéric

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal valident ce choix.

- Point sur la rentrée scolaire

Ayant 4 salles de disponibles, nous avons mis en place le même process qu'en juin. Une classe = un groupe = une personne.

Nous avons remis en place le protocole pour la Covid-19 comme en juin avec les mesures sanitaires en vigueur

- Recyclage des déchets alimentaires de la cantine

Constat : beaucoup de déchets alimentaires à la cantine qui ne peuvent pas être donnés à des associations car nous travaillons sur du repas réchauffé.

Recherches d'un partenaire pour recyclage : choix du Domaine de La Touche, domaine de 583 hectares de forêt qui récupérera les déchets alimentaires dans les bacs qui nous seront fournis à la demande.

Nos déchets alimentaires serviront aux chiens du domaine pour une certaine catégorie d'aliments et le reste sera répandu dans la forêt pour les animaux

- Information « goûters »

Rappel de la première consultation publique ce jeudi 17/09/2020 à 18h30

Sujet : proposition d'un nouveau goûter

A l'issue de la réunion un compte rendu ainsi qu'un sondage sera transmis à chaque Famille pour choix du goûter.

- SDE 18 : Bilan énergétique et conseil ponctuel

Monsieur Stéphane AUMEUNIER, Maire-Adjoint, informe qu'avec Mr Kévin PANNETIER, Maire-Adjoint ils ont reçu un technicien du SDE18 pour faire le point sur le bilan énergétique des bâtiments communaux. Il en ressort que l'ensemble des bâtiments communaux présentent un bilan énergétique dans la moyenne nationale, à l'exception de la salle polyvalente qui laisse apparaître de grosses déperditions énergétiques. Monsieur Stéphane AUMEUNIER propose de faire établir comme le préconise le SDE, des devis d'isolation des faux plafonds, de faire vérifier les joints des menuiseries, et de contacter l'installateur de la climatisation, afin de voir s'il n'y aurait pas une régulation à mettre en place.

- Achat d'un véhicule communal

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'après diverses consultations Mr AMBROSI Victor, conseiller municipal, a trouvé un peugeot Partner au prix de 8289.00 €uros TTC (attelage compris) auprès de CARECO Bourges – SARL CHATREIX à VIGNOUX SOUS LES AIX

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal (11 pour, 3 contre) valident ce choix et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- Consommation d'eau : Facturation aux tiers

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que grâce à la borne fontaine qui est située aux Girards nous avons la possibilité de fournir en eau les personnes n'ayant pas accès au réseau.

Monsieur le Maire propose de facturer à partir du 1^{er} octobre les m3 consommé (part distributeur et collectivité) et les m3 pour la lutte contre la pollution au vue du relevé de consommation signé par la personne et l'agent et à chaque fois que la facture est reçue en Mairie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident cette proposition.

- SALLE POLYVALENTE « Espace Heure Bleue » : Remboursement des locations suite au COVID 19

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que suite au COVID19 deux locataires ont souhaité être remboursé.

1^{er} locataire pour 245.00 €uros et le 2^{ème} locataire pour 132.50 €uros. Ces montants correspondent aux acomptes déjà versés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal décident de les rembourser.

- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement

Monsieur Stéphane AUMEUNIER, Maire-Adjoint, informe les membres du conseil municipal que les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement vont commencer. L'entreprise Réha Assainissement est chargée de les effectuer.

- Subventions aux associations

Madame Géraldine CUSTODIO, Maire-Adjoint, informe les membres du conseil municipal que les subventions aux associations sont à l'étude.

- Chemin du Renfermé

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Président de l'Association du Patrimoine.

«Suite à l'étude du dossier transmis par l'association Allogny Patrimoine, il se vérifie que c'est certainement suite aux courriers des 26 et 27 mars 2019 de ladite association, qui suivait cette affaire depuis 2014, que ce dossier a été ré ouvert malgré le compte-rendu du conseil municipal précédent du 17 décembre 2018 qui indiquait que le chemin en question était un chemin privé.

Il est par ailleurs à noter que les recherches du géomètre expert M. Blanchais n'ont fait que confirmer ce qu'avait signalé l'association dans ses courriers de mars 2019.

Il s'avère donc que sans l'association Allogny Patrimoine, ce chemin serait certainement aujourd'hui un chemin privé ».

Affiché le 22 septembre 2020

Le Maire : Bruno SIRAVO

